

BULLETIN



**INSTITUT FRIBOURGEOIS
d'HÉRALDIQUE et de
GÉNÉALOGIE**

semestriel

N° 24 - JUIN 1995

Comité

Président :	M. Dominic Pedrazzini
Vice-président :	M. Hamoir
Trésorière :	Mlle Marie-Madeleine Neuhaus
Secrétaire :	Mme Maria Simonet
Délégué à la SSEG :	Mlle Evelyne Maradan
autres membres :	M. Claude Aeby M. Maurice Dougoud

Vérificateur des comptes

M. Paul Simonet

Adresses

Institut fribourgeois d'héraldique et de généalogie
c/o M. Dominic Pedrazzini, 1, chemin des Falaises, 1722 Bourguillon

Pour les adhésions et cotisations, s'adresser à : Mlle Marie-Madeleine Neuhaus,
route Neuve 9,
1700 Fribourg

La bibliothèque est déposée à la : Bibliothèque Cantonale et Universitaire,
Rue Joseph-Piller 2
1700 Fribourg

L'armorial des membres et les procès-verbaux
des réunions sont déposés aux : Archives de l'Etat de Fribourg
Chemin des Archives 4
1700 Fribourg

Cotisation annuelle comprenant l'abonnement au bulletin : Fr. 40.— par membre individuel, Fr. 50.— par couple, à verser à l'Institut fribourgeois d'héraldique et de généalogie, 1700 Fribourg, à son CCP n° 17-9435-4

Bulletin Les articles sont publiés sous la seule responsabilité de leurs auteurs. La reproduction d'article, ou d'extraits d'article est soumise à l'autorisation de la rédaction ou de l'auteur.

Correspondance Les correspondants sont priés d'accompagner leurs demandes d'une enveloppe affranchie ou d'une enveloppe avec coupon réponse international.

Editorial

En cette période estivale, vous ne serez pas surchargés par la lecture d'un Bulletin trop épais ! Je n'allongerai pas et voudrais seulement vous faire part de quelques informations sur les activités de l'Institut.

Vous trouverez dans ce Numéro un article en allemand sur les familles de Bellegarde (Jaun), dû à la plume de M. l'Abbé Athanas Thürler. C'est en fait un résumé du remarquable exposé donné le 23 février lors de notre assemblée générale. Je n'ai pas jugé bon de le faire traduire, le texte me paraissant suffisamment clair; il marque aussi notre désir d'ouverture à nos lecteurs alémaniques en général et singinois en particulier. En revanche, je n'ai pas pu reproduire la généalogie de la famille Gapany, établie et, présentée par M. Louis Gapany le 29 mars; trop grand, le document ne s'y prête pas. Les renseignements éventuels peuvent être obtenus auprès de l'auteur à 1772 Grolley, Rte de la Broye 6. Une fois de plus, nous avons constaté l'aide précieuse - sinon unique - de l'informatique à la généalogie. Je tiens à remercier M. François J. Rappard qui, le 26 avril, en a administré la preuve, mais sur le plan héraldique cette fois; ses ouvrages méritent le plus grand intérêt et ... souscription! D'autant plus qu'ils vont être complétés et mis à jour régulièrement. Le 24 juin dernier, M. Bussard empêché, j'ai dû reprendre au pied levé la visite de l'évêché de Fribourg.

Pour la fin septembre, nous comptons sur une large participation à l'excursion commune avec le Cercle vaudois de généalogie dans la Broye. Un grand merci aux valeureux organisateurs et conférenciers du jour, ainsi qu'aux propriétaires des châteaux à visiter. Les dates prévues pour les conférences de Mme Torche et de M. Riedo sont, pour des motifs personnels, inversées, mais les sujets demeurent. Enfin, je viens de recevoir réponse de M. le Conseiller d'Etat Rimaz au sujet de la publication d'un Etat présent des familles bourgeoises de Fribourg; se fondant sur le droit exclusif à la protection des données personnelles, il n'en autorise pas l'édition. Ce refus ne porte en rien préjudice à la qualité du travail effectué par M. Hamoir et ses collaborateurs, travail qui sera vraisemblablement déposé en lieu sûr et mis à la disposition des intéressés.

Dominic M. Pedrazzini

Assemblée générale du 23 février 1995

L'assemblée est ouverte à 20 h 15 par M. Pedrazzini, président, avec la présence d'une trentaine de membres.

Se sont excusés MM. Folletête, de Castella, Baechler, préfet d'Estavayer-le-Lac, de Müller et Simonet.

1. La lecture du procès-verbal de l'assemblée générale du 24 février 1994 est faite par Mme Simonet. Il est approuvé sans intervention par l'assemblée présente. M. Pedrazzini, à son tour, rappelle l'activité de l'année écoulée : le 15 mars, après-midi généalogique aux Archives de l'Etat, avec présentation par M. Morard, archiviste, des documents les plus utiles aux généalogistes. Cette réunion a été suivie d'une table ronde sur le développement des activités généalogiques. M. Kaelin, président SSEG, assistait à cette séance. Le samedi 18 juin, nous avons visité, sous la conduite de M. Andrey du Service des monuments historiques, l'ancien Prieuré du couvent des Augustins. En septembre, nous nous déplaçons à Châtel-St-Denis où M. de Castella nous entretient de la transmission de la seigneurie de Châtel-St-Denis à la fin du XV^e siècle, dans les familles Castella et Muriset, et Mlle Maradan d'enchaîner en nous parlant des Savoy d'Attalens en Argentine. Cette soirée réunit une trentaine de personnes de la Veveyse. Le 13 octobre, le Dr Dubas évoque les abbayes corporatives de Fribourg en relation avec les congrégations religieuses et l'héraldique. On retrouve encore sur de nombreux monuments de la ville, les armoiries de ces corporations. Le 23 novembre, Mlle Maradan, de Belfaux, nous parle des familles Schorderet, et le 1^{er} décembre, c'est M. Pedrazzini qui, dans un exposé abondamment illustré, nous expose l'héraldique de quelques ordres de chevalerie.

M. Pedrazzini remercie toutes les personnes qui assurent la continuité de la parution du « Bulletin ». Il rappelle ensuite que les pourparlers pour la publication de l'Etat présent de la bourgeoisie, continuent. Il remercie Mlle Maradan d'assurer le rôle de déléguée auprès de la SSEG et M. Dougoud celui d'« ambassadeur » auprès du cercle vaudois d'héraldique. Il est d'ailleurs prévu une rencontre avec cette société soeur le 30 septembre. Il évoque aussi les conférences de M. Gapany sur sa famille, le 29 mars, et de M. Rappart sur une approche héraldique globale le 26 avril. Enfin, en date du 24 juin, nous serons reçus aux archives de l'Evêché de Fribourg.

M. Pedrazzini remercie encore les membres du comité qui l'ont aidé à remplir son objectif, à savoir : poursuivre l'oeuvre réalisée par ses prédécesseurs, et assurer la publication du « Bulletin » qui a dû être réduit à deux exemplaires annuels. Un questionnaire joint à cette publication en septembre 1994, a permis d'orienter la rédaction sur l'intérêt des membres de l'Institut pour les

publications à envisager. Le président remercie M. Hamoir du dévouement qu'il déploie dans ses recherches et l'inlassable travail qu'il poursuit pour la cause de la société.

2. Mlle Neuhaus, trésorière, présente les comptes qui ont été vérifiés par M. Simonet. Elle attire l'attention de l'assemblée sur les dépenses en forte augmentation (imprimerie). L'équilibre des recettes - dépenses est tout juste assuré pour cette année. Une augmentation des cotisations doit être envisagée dans un proche avenir. L'assemblée accepte ces comptes à main levée. Mme Torche intervient en suggérant que l'on pourrait demander un subside à la Loterie romande et à la Migros qui prévoient dans leur budget une aide pour les sociétés à but culturel, dont acte.

Les délibérations se terminent à 20 h 30.

Une vingtaine de personnes se joignent à nous pour entendre M. le Chanoine Athanas Thürler. Dans un remarquable exposé, il nous parle de ses recherches sur les familles de Jaun (Bellegarde). Les généalogies sur les Buchs, Rauber, Cottier, Thürler, Boschung, Mooser, Schuwey, et j'en passe, ont été établies par ses soins. Durant près de deux heures, il tiendra son auditoire en haleine en émaillant son exposé de quelques histoires sur les gens de cette vallée gruérienne qui parlent l'allemand.

La séance est levée à 22 h 30

M. Simonet, Secrétaire

Programme 1995 (2^e semestre)

- Samedi 30 septembre : Sortie commune dans la Broye avec le Cercle vaudois de généalogie. Voir avis ci-dessous. Nos membres recevront les formules d'inscription directement du Cercle vaudois de généalogie.
- Mercredi 25 octobre : 20 h 15, visite de la Maison communale d'Ependes et exposé de M. Michel Riedo sur l'histoire et les familles d'Ependes. Présentation des recherches sur les familles Riedo, de Planfayon et, Gros, de Savoie. Rendez-vous dans la cour de l'école d'Ependes. Coordination des transports en voiture depuis Fribourg dans la mesure des places disponibles : s'adresser au Président au 031 / 324.50.98, la journée.
- Jeudi 23 novembre : 20 h 15, à l'Aigle Noir à Fribourg, conférence de Mme Dr. Marie-Thérèse Torche-Julmy : « Poêles et carreaux de poêles fribourgeois armoriés, XVII^e-XVIII^e ss. ».

Sortie commune dans la Broye, le samedi 30 septembre 1995

Cette sortie débutera au château de Grandcour (VD), où nous attend un cocktail de curiosités qui intéresseront tant les héraldistes et les généalogistes que les amateurs d'histoire locale. La cave de l'honorable Milice bourgeoise, cette abbaye unique en terre vaudoise, nous ouvrira ses portes.

Le repas sera suivi d'une présentation de la Société des Carabiniers de St-Aubin (FR), société de tir originale en terre fribourgeoise, qui rassemble les bourgeois de la commune.

La journée se terminera par la visite du château de Delley (FR), avec présentations de registres du XVIII^e siècle utiles à la généalogie et exposés sur la seigneurie de Delley et la nouvelle vocation du château depuis 1983.

Prix (journée complète, avec le repas): 40 francs.

Nous attirons votre attention sur un aspect exceptionnel de cette sortie : l'occasion est ici offerte aux membres de nos deux sociétés d'entrer dans deux châteaux privés, qui ordinairement ne se visitent pas.

Bibliothèque

- Les Nouvelles généalogiques de l'Ecureuil, n° 44, novembre 1994, 27 pp. Ce numéro contient des informations d'autres cercles (notamment du Cercle de généalogie des Ardennes qui a mis en service sur le réseau «Minitel» un serveur contenant 80'000 actes de °/bp, x et +, de 42 communes avec possibilité «de visualiser les noms et prénoms des déclarants et témoins cités dans les actes »), des avis de publication (notamment du tome V du livre **Notaires et tabellions de Franche-Comté** jusqu'à la fin du XVI^e s., par le Dr Jean-Marie Thiébaud; s'adresser à Mme Thiébaud, 49, rue des Granges, F - 25000 Besançon), la présentation des Archives départementales de la Creuse à Guéret (Limousin), ainsi que des questions (entre autres de M. Claude Jaillard-Vicart sous A/94/153 sur les Verdon, Maüsle et Cottier, à Dompierre, Mochstetten et Estavayer) et réponses (entre autres, p. 26, de M. Serge Valette, qui signale la possibilité de consulter à la bibliothèque du Centre généalogique des Lorrains d'Ile-de-France, à Paris, un dépouillement des rôles de naturalité de 1600 à 1768 des Lorrains originaires de Suisse).

Die Buerger von Jaun

Exposé présenté par M. l'Abbé A. Thürler lors de l'Assemblée générale du 23.2.95

Einfuehrung

Die alte Genalogie

Pfarrer Zurkinden hat in einem Heft die verschiedenen Stammbäume der Familien von Jaun zusammengestellt. Die Aufzeichnungen reichten bis ins Jahr 1700 zurück. Schon vor ihm haben verschiedene Pfarrer Schemen aufgezeichnet um die Verwandtschaft der Heiratslustigen festzustellen und Dispenz für die Verwandtschaft zu verlangen. Das war ja der triftige Grund, um sich mit den einzelnen Familien und deren Abstammung auseinanderzusetzen. Wegen der relativ kurzen Zeitspanne dieser Aufstellung (1700 - 1850) gab es viele verschiedene Stämme, die bei näherem Zusehen zusammengehören. Einige waren auch ganz falsch eingeordnet, weil keine Unterlagen beigefügt waren.

Die neue Genealogie

hat ihren Anlass im Auftauchen der Familie Thürler aus Brasilien gehabt, da ein Nachkomme als Bischof etwas von seinen Vorfahren wissen wollte. Er gelangte zu erst an die Familie Thürler in Freiburg, die ihm nicht helfen konnte, ihn aber freundlich aufnahm. Dann wandte man sich an Chorherr A. Schuwey, der für seine Geschichtskennntnisse bekannt war, aber nie einen Stammbaum aufgestellt hatte. Mit ihm ist der Autor dieser Genealogie auf die Suche gegangen und von Ueberraschung zu Ueberraschung interessiert worden. Wer ist mit mir verwandt, wollte der Bischof wissen. Da musste wir ihm die ganze Talschaft vorstellen. So wuchs die Genealogie innert 30 Jahren zu einem 29 bändigen Werk heran. Trotzdem ist diese Genealogie nicht fertig, denn das Leben geht weiter. Ferner lassen zusätzliche Studien noch manches verbessern und ergänzen. Trotz dieser Schwächen ist die Gemeinde Jaun meines Wissens die einzige in der Schweiz, die über eine Genealogie aller ihrer Bürger verfügt.

Genealogie und Familiengeschichte

Eine Genealogie ist ein Stammbaum, wo die einzelnen Mitglieder einer Familie von Generation zu Generation zusammengestellt sind und worin man auch die Verwandtschaft mit anderen Familien finden kann. Schwierigkeiten bereitete die Tatsache, dass in den früherer Zeiten die Ehen nicht eingetragen sind. Auch die Bürgerregister geben über die Familien der Töchter bis um 1980 herum keine Auskunft, sondern vermerken bloss ihre Heirat. Da entstehen Lücken, die trotz aller Suche noch ungedeckt sind. Ich habe die Genealogie ein bisschen ausgeschmückt mit Unterlagen, die vorhanden waren.

Eine Familiengeschichte befasst sich mit dem Leben der einzelnen Familien, ihrem Beruf, ihrer Umgebung, ihrer Beamtung usw. Das ist dann die Aufgabe einer ganzen Sippe oder einer einzelnen Familie. Dazu ist ein Stammbaum die notwendige Voraussetzung.

Die Buerger von Jaun

unterteilen sich in 23 Geschlechter, von denen 7 nicht mehr bestehen. Dazu gibt es eine Anzahl Bürger durch erleichterte Einbürgerung: Baisotti, Battaini, Bolengo, Fighetti, Grisoni, Guarini, Lupberger, Romagnoli, Viventi, Zendali. Was man auch immer behaupten will: Alle Familien sind soweit nachweisbar, über Charmey (Galmis) eingewandert. Einen Jaunpass gab es noch nicht. Nur ein Blatti und ein Gander kamen von Abländschen, um in Jaun eine Frau zu suchen, und sind da hangengeblieben.

Uni-Professoren wie A. Gockel, oder Spirit. Makowiecki in Drogens, fanden in Jaun eine 2. Heimat, um in der Schweiz bleiben zu können.

Die Familie Blatti von Jaun entstand um 1800, da ein Rudolf Blatti von Abländschen 1799 in Jaun ein Mädchen Boschung aus Schwarzenmatt heiratet. Dessen Sohn wohnt aber in Galmis und heiratet dort, kommt aber wieder nach Jaun. Heute ist die Familie in Buttes / Ne und Mühlau / AG ansässig.

Der Name der Familie Blutty hat welschen Ursprung: blutier - der Mehlschläger. Damals waren die Mühlen noch nicht ganz modernisiert. Man füllte das Gemahlene in dünne Säcke und schlug mit einem Stück Holz das Mehl in den darunter liegen den Behälter. Die Familie ist vor 1600 in Jaun angesiedelt. Ein Nachkomme, Jakob Blutty, wurde der erste Jaunerschorherr von Liebfrauen, zuletzt Kaplan in Bisenberg. (+ 1745). Die Familie stirbt Ende des 18. Jahrh.aus.

Die Familie Boschung kommt von Hauteville (Altenfüllen) und hiess auch in Jaun bis 1750 Bosson. Ein Zweig ist nach Abländschen und Boltigen ausgewandert und davon kam eine Familie um 1770 wieder nach Jaun. Sie wurde wieder ins BR aufgenommen. Ein Zweig davon wurde Bürger von Broc, ein Zweig von Praroman.

Berühmtheit erlangte Jakob Boschung - der Arme Jakob - in Jaun 'Fenders Jagges Tschag' genannt, konnte während der franz. Revolution aus Versailles entfliehen, und ist in Boll 1836 gestorben. In Jaun braucht man nur ausnahmsweise einen Familiennamen. Einer, Josef Boschung, hatte einen eigenen Zunamen: Pätzete Zorschi. Ein anderer Jakob Boschung war 1790 Stifter der Orgel von Jaun. Ein anderer, Martin Boschung, war Statthalter, dessen Siegel in Freiburg aufbewahrt wird, und der 1677 in Liebfrauen 'solemniter' geheiratet hat. Von ihm stammt der Flurname westlich vom Fang: Martisweid oder Bossona, heute Boschena.

In diesem Jahr. macht Robert Boschung Furore mit dem Bau des Vieux-Chalet in Crésuz und der Teilnahme an Bau Moléson-Station. Erwähnenswert auch Schw Josepha Boschung, die 53 Jahre lang die Kranken im Bürgerspital pflegte, oder Frau Marie Boschung, die bekannte Krankenschwester von Broc von 1934 - 1984.

Die Familie Buchs kommt von Buchs / AG über Basel und Freiburg um 1450 nach Jaun immer auf der Flucht vor den Habsburgern. Ein Zweig siedelte nach St. Stephan über. Heute ist die Familie bis nach Australien verzweigt. Aus den 13 Stämmen Buchs im alten Stammbaum sind heute vier geworden. Es würde zu weit führen, all das Interessante dieser Familie zu erwähnen.

Bekannt war in der Vergangenheit Christen Buchs, einer der Rädelsführer des Jauneraufstandes von 1635. Nennen wir auch Raymond Buchs, den Kunstmaler (1878 - 1958). Die Nachkommen von Statthalter Jakob Buchs: Anton in Marsens, Stephan, wovon ein Nachkomme, Emmanuel Buchs, das Ski-Ass, Hans-Peter, Wirt und Notar in Freiburg, dessen Sohn Ignaz, Wirt im 'Sauvage' zu Freiburg, den eigentlichen Begründer des Cardinal -Biers; Josef, Letzter Statthalter und erster Amman von Jaun, seine Enkel als Posthalter von Jaun, die andern Enkel, die noch heute Statthalters genannt werden.

Dann die Linie Buchs II, die durch die vielen Wirtefamilien bekannt wurde; oder Nikolaus Buchs, der Schulmeister, Organist mit 100 Fr jährlich und einer Familie von 17 Kindern. Oder Staatsrat Viktor Buchs. Verantwortlicher für den Bau der Zähringer- und Pérollesbrücke. Sein Bruder war Direktor der Nudelfabrik in Ste-Appoline, die er aufgab, weil es in Freiburg jetzt genug Nudeln gebe.

Chorherr Stephan Buchs, der mit Pater Girard zusammen in Bern um 1800 Gesandtschaftskaplan war. Neueren Datums Roland Buchs, Gardekommandant der Schweizergarde in Rom, Buchs Oswald, Gründer der Maîtrise von St. Johann, Direktor Stavia und Professor in Immensee (1900 - 1994).

Aus dem Stamm III Siegfried Buchs, Ammann und Gorssrat (1879 - 1949), Joseph Buchs Landschreiber und préfet de Bellegarde, wir die Welschen sagten (1914 - 1959), Paul Buchs, Amman und Grossrat (1852 - 1935). Aus dem Stamm IV Johann Josef Buchs, Notar und Landschreiber, Organist und Grossrat (1777 - 1850). Sein Bruder Josef Buchs, Notar in Jaun und Freiburg (1778 - 1845). Neuerdings Denis Buchs, Conservateur du Musée gruyérien.

Die Familie Bugget stamm aus La Roche (zur Flüh), mit dem Namen Bouquet, aber in Jaun von Anfang an Bucket oder Buquet geschrieben. Die letzte Stammhalterin hat sich 1949 in Zürich verheiratet.

Die Familie Chavaillaz aus Ecuwillens kam im 20. Jahrhundert durch Heirat in den Besitz des Bürgerrechts von Jaun, wohnte aber nie in Jaun.

Die Familie Cottier stammt von Retschmund (Rougemont) und ist schon im 15. Jahrh in der Gegend von Boll anzutreffen. Das war ja die Grafschaft Greyerz. Der Name ist der alte franz. Ausdruck für Haselnussstauden. In Romont geht der Name von Cotti auf Cottin über, in Plasselb von Cotti auf Cotting, ohne dass ein Zusammenhang mit der Familie aus Rougemont abgeleitet werden kann. Nur in Giffers ist die Familie von Jaun nachgewiesen unter der übersetzten Bezeichnung NUESSLI von Jaun. Ob der Name Nussbaumer auf darauf zurückgeht, ist nicht erwiesen. Bekannt sind besonders Pfr Athanas Cottier, Chaux-de-Fonds (1864 - 1949), sein Bruder Johann Pfr in Aeschi (1876 - 1937), Fernand Cottier, Hotelier Genf (1901 - 1985). Walter Cottier, Bildhauer in Jaun mit dem schönsten Frieheof der Schweiz, Raphael Cottier, eidgen. Verkehrsdirektor (1891 - 1974), Marius Cottier, Staatsrat, Anton Cottier, Ständerat usw.

Die Familie Gander beginnt in Jaun 1790. Er stammt deutlich aus Abländchen un hat sich bekehrt. Dann heisst es immer wieder aus Saanen, obschon man dort von ihm nichts wissen wollte, und galt im Kanton als heimatlos. Man hätte nur in den Registern nachsehen müssen. Die Familie wurde 1837 Burger von Jaun.

Die Familie Grotschy finden wir bis zum Jahre 1700. Studerus gibt eine Erklärung für den Namen, aber es leuchtet mir nicht ganz ein. Der erste bekannte, Melchior, war Sigrist in Jaun, sein Sohn Kilchmeier.

Die Familie Jaggi stammt aus Gadmen /BE und ist in Gsteig wohnhaft, sie kam über Charmey nach Jaun. Die Familie wurde 1856 in BR Jaun aufgenommen. Gottlieb und sein Bruder kamen als Zimmerleute nach Jaun und heirateten hier. Heute sind sie bekannt als Posthalter vom Fang und natürlich Louis Jaggi als Olympiateilnehmer in Sapporo.

Die Familie Julmy gehört zu den ältesten Familien von Jaun. Ein Zweig wanderte nach Plaffeien aus. Dort wurde ihnen zuerst das BR verweigert weil sie aus Jaun seien. Die Bezeichnung Julmy ist wohl zu alt um erklärt zu werden. Isidor Julmy (1744 - 1806) war Arzt in Jaun, Henri Julmy, président de paroisse, Ponthaux (1921 - 1977), Kanis Julmy, Sigrist im Fang (1870 - 1952). Alexander Julmy, Schweizergardist, dann im Dienst des Herzogs von Vendôme (1900 - 1991).

Die Familie Loewenstein scheint in Jaun eingebürgert zu sein, obwohl sie auch in Freiburg zu finden ist. Für Jaun ist sie nur von 1600 bis 1750 nachzuweisen. Ein Pater Christian Löwenstein (1642 -) von Jaun, war Augustinermönch in Freiburg.

Die Familie Mooser, lange Zeit Moser geschrieben, gehört auch zu den ältesten Familien aus Jaun. Eine Zuwanderung aus dem Bernischen ist nicht nachzuweisen. Der Ausdruck Moos ist vielerorts zu finden. Bereits 1550 ist ein Mooser Statthalter in Jaun. Ein Zweig wurde in Freiburg eingebürgert.

Nicht Jauner ist die Familie des Orgelbauers Mooser, die zwar von den Jaunern nur sehr schwer zu unterscheiden ist. Familien Mooser sind auch nach Amerika ausgewandert.

Ein Mann aus der Familie Mooser (Name hier nicht genannt) hatte eines Tages einen sehr schlaunen Einfall. Er sagte seiner Frau: «Essen ist eine dumme Gewohnheit. Du wirst sehen, ich mach das auch ohne». Nach einer Woche brach er entkräftet zusammen - und fing wieder an zu essen.

Die Familie Overney aus Cerniat kam durch Einheirat nach 1870 in den Besitz des BR von Jaun, behielt aber jenes von Cerniat bei.

Die Familie Pfiffer scheint bis 1650 von Jaun zu sein, obwohl es diese auch in Freiburg gibt. Ein Hans Pfiffer war Statthalter in Jaun, und Peter Pfiffer war 1626 Schreiber. Die Familie gilt damals als von Jaun.

Die Familie Rauber zählt auch zu den ältesten von Jaun. Der Name leitet sich aus dem alt-franz Robier ab, den Störeschneider. Ein Zweig siedelte sich im Kt. Aargau an. Ob der Nuntius Rauber zu den Robiers oder zu den Räufern gehört, habe ich noch nicht erfahren. Aber mit Bern haben die Rauber jedenfalls zu tun, denn alle Jauner-Rauber gehen auf Jakob Rauber zurück, dessen Ehe 1802 Pater Girard (supremi magistratus helvetii sacellanus catholicus) im Münster zu Bern eingesegnet hat. Zu ihnen zählen Philipp Rauber, Lehrer und Lehrlingsinspektor in Düringen (1874 - 1955), Berthold Rauber, Sekundarlehrer und Verwalter in Täfers, und Cornel Rauber, Radiogeschäft in Freiburg und und ...

Die Familie Rial stammt aus Cressoney im Aostatal, eine Händlerfamilie, die sich um 1770 in Jaun niederliess und 1781 des BR erhielt. Ein Nachkomme ist eigenössischer Gesandter.

Die Familie Roos stammt aus dem Luzernischen Escholzmatt und kam um 1800 nach Jaun. Nur eine Linie wurde ins Bürgerrecht Jaun aufgenommen.

Die Familie Rutscho ist nachweisbar ein Zweig der Familie Ruffieux aus Broc oder Galmis, das gegen die Auffassung von Studerus. Sie wurde denn auch als Ruffio wie in Broc und im Sensebezirk geschrieben, bis es ausser in Jaun zu Ruffieux wurde. Pfarrer Rutscho nannte sich in Jaun Rousseau wie der franz. Philosoph, denn er hatte in Paris studiert.

Die Familie Schuwey stammt aus Hauteville (Altenfüllen). Der Name ist eine germanische Bezeichnung für Sur-Weid. Weide mit schlechtem Gras gegen die Saane hinunter. In dieser Gegend war damals die Sprachverwirrung besonders aktuell. Die Familie kommt um 1600 nach Jaun und ist besonders bekannt durch die Frau, die Hebamme Appolonia geb. Pfiffer, die zu Unrecht als Hexe verbrannt wurde. Die Schuwey im Sensebezirk sind wohl direkt dort eingewandert. Ein Zusammenhang lässt sich nicht nachweisen.

Kaplan Christoph Schuwey (1709 - 1770) war 26 Jahre lang Lehrer in Jaun. Christoph Schuwey (1797 - 1866) war Lehrer, Weibel und Amman zu Jaun.

Alexander Schuwey (1879 - 1949) war 40 Jahre Pfr von Plaffeien. Heinrich Schuwey (1890 - 1987) wanderte nach Amerika aus. Oswald Schuwey (1899 - 1991) war Lehrer und Amman in Düringen. Zwei Schuwey, Jean-Claude und Theodor, sind heute Grossräte, Beat Schuwey ist Ammann in Jaun. Marie Schuwey (1880 - 1937) die in Lourdes geheilt wurde. Aloys Schuwey (1881 - 1971) Schulinspektor und Chorberr L-Frauen. Ferdinand Schuwey, Lehrer und Organist Plaffeien. Basil Schuwey, (★1904) Sek-Lehrer in Boll, Athanas Schuwey (★1905) Lehrer Romont usw.

Die Familie Thuerler stammt aus La Roche (zur Flüh), wo sie je nach dem Wetter Thürler, Thürler oder Théraulaz genannt wurde. Das Gut, das sie ursprünglich besass hiess dann auch La Tiraula und ist seit 1380 nachweisbar. Um 1500 siedelt sich eine Familienglied in Jaun an. Ein Zweig siedelte nach Südamerika aus, ein Zweig in die Westschweiz, ein Zweig in den Tessin. Letzthin hatte ich Kontakt mit Verwandten in Frankreich.

Bekannt sind besonders Jakob Thürler, Landweibel, der 1635 vor der Jaunerrevolution 1635 sich bis nach Sitten begab, um den Freiheitsbrief der Jauner übersetzen zu lassen, und zum Tod verurteilt den Schergen entkommen konnte.

Peter Anton Thürler, der die Tochter von Nicolas Chenaux heiratete und nach Brasilien auswanderte. Ein Nachkomme war Mgr José Thürler, (1913 - 1984) Bischof von Sao Paulo. Leonhard Thürler, (1888 - 1976) Sek-Lehrer in Düringen, bekannter Naturfreund, Felix Thürler (★1950) der Himalayastürmer.

Die Familie Winter findet man bis 1750 in Jaun, dann siedelt sie nach Freiburg und besonders nach Jetschwil über. Michael Winter ist vor 1635 Statthalter von Jaun. Ein Zweig verzieht sich um 1700 nach Laufenburg.

Nachwort

Es ist leider unmöglich, alle einzeln vorzustellen, Boshung gibt es 500 Familien, Buchs etwa 1500 usw. Da kann nicht jeder dran kommen. Die wenigstens sind übrigens erpicht, persönlich vorgestellt zu werden. Wer ins Rampenlicht tritt, muss sich dem Wind anpassen, sagte schon Thomas von Aquin.

Heraldica Helvetica

Armorial général suisse

M. François J. Rappard a bien voulu nous présenter ses ouvrages héraldiques lors d'un vivant et passionnant exposé le 26 avril dernier. En voilà quelques extraits :

Heraldica Helvetica se compose de deux parties, l'une purement textuelle formée par les blasonnements tirés de l'Armorial Général Suisse, et l'autre totalement illustrée en couleurs qui reprend plus de 10'000 blasons décrits dans la première partie. Un deuxième tome d'illustrations est déjà en préparation.

Le but de cette publication n'est pas de remplacer l'ensemble des armoriaux suisses!

Il n'a pas la prétention d'avoir pu réaliser en quelques années un projet que la Société Suisse d'Héraldique n'a pu mener à terme en plus d'un siècle d'existence. L'héraldique familiale suisse étant une des plus riches du monde, l'auteur a pensé qu'elle méritait qu'on lui consacrerait un ouvrage très illustré, à un prix abordable, afin de permettre au plus grand nombre d'en découvrir les spécificités.

Heraldica Helvetica pourrait donc se définir comme une table des matières illustrée d'un ensemble d'armoriaux et d'archives suisses et étrangères, dont le but serait de donner à ses lecteurs l'envie d'en savoir plus sur l'héraldique familiale suisse en utilisant la bibliographie citée en annexe, ainsi que d'autres ouvrages plus récents qui seront petit à petit incorporés dans le fichier de l'Armorial Général Suisse.

Il ne s'agit pas de proposer aux familles suisses un catalogue de blasons dans lequel elles pourraient retrouver leurs armoiries ou en choisir de nouvelles. Le recours aux généalogistes et héraldistes sérieux est indispensable pour déterminer l'appartenance de telle ou telle personne à une famille «blasonnée». N'oublions pas qu'un blason est une signature et qu'il fait partie intégrante du patrimoine d'une famille. Les armoiries, comme les patronymes, doivent donc être protégées contre toute usurpation et contre tout usage pouvant porter atteinte à l'image attachée à leur détenteur légitime. Un des buts de l'Armorial Général Suisse est donc de servir de protection aux armoiries familiales suisses en regroupant dans un même répertoire, facile d'accès, l'ensemble des blasonnements déjà utilisés par les familles suisses.

La première spécificité de l'héraldique suisse réside dans le fait que, contrairement aux autres pays européens qui réservaient le port d'armoiries à leurs seuls nobles, la création et le port de blasons ont toujours été libres en Suisse. Il est intéressant de souligner que ce qui était un privilège féodal hors de nos frontières, est devenu, depuis le Moyen-Age, un usage démocratique ouvert à tous, sans règles très précises. Cette liberté de création a malheureusement fait dégénérer, en Suisse, l'usage des armoiries familiales. Dans l'ensemble de la Suisse, il s'est créé plus d'armoiries familiales au XX^e siècle qu'au cours de tous les siècles précédents!

L'authentification des armoiries familiales suisses est, dans la majorité des cas, une affaire privée. Ceci est une seconde différence essentielle de l'héraldique suisse par rapport à celle des autres pays d'Europe. Ceux-ci ont toujours disposé de souverains pour concéder des armoiries élaborées et enregistrées par leur héraut d'armes. Il n'existe en Suisse aucune autorité officielle dans ce domaine, sauf pour les armoiries communales dont le graphisme est protégé. En ce qui concerne les armoiries familiales, seul le dépôt aux différentes archives cantonales leur confère une certaine légitimité.

L'origine même de la plupart des armoiries familiales suisses fait apparaître une troisième spécificité de l'héraldique dans notre pays, à savoir l'usage, comme meubles, d'éléments professionnels rappelant l'appartenance à telle ou telle corporation de métier. On peut citer les pelles de boulanger, les craquelins (biscuits), les serpettes, les couteaux de tanneur, les socs de charrue etc. De même, on voit proliférer dans l'héraldique suisse des éléments végétaux allant des sapins aux fleurs de pomme de terre, en passant par le muguet et les gentianes. Les règles héraldiques ont eu de plus en plus de mal à être appliquées à cause de cette prolifération de meubles. Alors que les blasons les plus anciens sont en général les plus simples et ne comprennent souvent que deux couleurs (émail et métal), les armoiries bourgeoises suisses les plus récentes sont quelquefois de véritables tableaux qui n'ont plus aucun rapport avec la destination primitive des blasons qui devaient se reconnaître de loin pour identifier les hommes d'armes et leur appartenance à tel ou tel camp.

Ceci explique l'incroyable diversité de l'héraldique familiale suisse et le recours indispensable aux sources privées pour compléter d'une manière systématique le répertoire élaboré sur les documents plus anciens déjà publiés. La liste des documents qui ont servi à élaborer l'Armorial Général Suisse figure dans la bibliographie.

Dans la mesure du possible, le blason le plus ancien ou le plus utilisé de chaque famille a été décrit, souvent associé à ses variantes qui ne sont quelquefois plus que des blasons personnels utilisés par leur seul créateur. Les dates figurant après certains blasonnements correspondent à celles des lettres de noblesse ou d'armoiries citées dans les documents étudiés.

Il va de soi que tous les renseignements émanant des lecteurs seront les bienvenus et donneront lieu à complément ou correction dans l'Armorial Général Suisse qui est continuellement mis à jour et se veut le plus exhaustif possible.

La langue française, généralement employée en héraldique, a été utilisée pour rédiger les blasonnements. Certaines différences avec les blasonnements originaux proviennent de l'informatisation du fichier qui doit pouvoir être utilisé dans les deux sens patronyme-blason et blason-patronyme. Dans les cas où des blasons décrits ne sont pas illustrés dans le deuxième volume de *Héraldica Helvetica*, un dictionnaire français-allemand-italien-anglais des termes héraldiques a été ajouté pour faciliter la compréhension des lecteurs ne possédant pas suffisamment la langue héraldique française.

On forme le voeu que cet ouvrage soit le premier d'une série qui puisse prétendre à devenir une véritable encyclopédie illustrée des armoiries familiales suisses.

Remarque importante

Cet ouvrage est une somme de documents soumis à l'erreur humaine. Certaines corrections à ces documents ont pu être exécutées à l'aide de documents plus récents. Cependant, conscient des erreurs qu'une telle compilation peut engendrer, l'auteur remercie par avance tous les lecteurs qui lui formuleront des critiques constructives sur son ouvrage. Toutes les observations seront prises en compte, et les éventuelles corrections immédiatement apportées dans l'Armorial Général Suisse.

L'Armorial Général Suisse

Pour faciliter les recherches héraldiques, l'auteur a constitué un fichier informatisé des blasonnements des armoiries familiales suisses. Son état au 31.12.1992, publié dans le premier volume d'Héraldica Helvetica, reprend l'ensemble des informations contenues dans les divers documents qui figurent dans la bibliographie annexée et représente déjà plus de 16'000 entrées. Ce fichier informatisé peut être consulté dans les deux sens : Famille-armoiries ou armoiries-familles.

En héraldique, seul le texte (blasonnement) fait foi. Ceci explique l'importance d'un blasonnement précis et l'intérêt d'un tel fichier. Certains blasonnements ayant été composés d'après une représentation graphique, il peut se produire des erreurs d'identification de certains animaux, végétaux, ou meubles. Les éventuelles corrections ou précisions apportées par les familles seront les bienvenues et prises en compte dans la mise à jour.

L'Armorial Général Suisse continuera à être mis à jour, notamment au moyen des documents ayant parus après 1900 et qui ne figurent pas encore dans la liste bibliographique jointe. Pour les armoiries n'ayant pas fait l'objet d'une publication, le recours aux diverses archives communales et cantonales étant financièrement impossible pour un ouvrage ne bénéficiant d'aucunes subventions, la communication directe par les familles de leurs armes est le seul moyen de véritable mise à jour et sera donc bienvenue.

Dans l'Armorial Général Suisse et dans les illustrations d'Héraldica Helvetica, les patronymes ont été classés dans leur ordre alphabétique, puis dans l'ordre alphabétique des localités à l'intérieur de chaque canton. Les préfixes et particules ont été placés dans l'ordre généralement utilisé dans les documents étudiés. Les accents ne jouent pas de rôle dans le placement des lettres de l'alphabet, sauf en cas de majuscules. Pour les patronymes comportant plusieurs mots (par exemple des particules non nobiliaires), il est prudent de consulter chaque mot.

Blasonnements

Les blasonnements, lorsqu'ils ne figuraient pas dans les ouvrages consultés, ont été composés par l'auteur. La langue et les usages héraldiques français

ont été utilisés. Pour des raisons de simplification informatique, certaines règles ont été adoptées. Ainsi, le nombre de rais des étoiles correspond aux usages français, soit cinq. Par contraste, une étoile (6) signifie: étoile à six rais. Trois étoiles (2,1) indique la position des étoiles. De même, sauf indications contraires: les molettes, les quartefeilles et les quintefeilles sont percés du champ, les tours sont crénelées, les quadrupèdes sont représentés debout sur une patte (rampants, dessés, ravissants, effarés, debout, saillants, etc, selon le terme propre à l'animal), les aigles sont éployées, les constructions ne sont pas maçonnées.

Les blasonnements sont suivis d'abréviations qui renvoient aux sources dont la liste est annexée. L'indication complémentaire [T1] signifie que le blasonnement est illustré dans le deuxième volume d'Heraldica Helvetica.

Dictionnaire

L'auteur a composé un dictionnaire des termes héraldiques les plus courants. Ce dictionnaire est destiné aux lecteurs qui ne possèdent pas l'usage de la langue héraldique française, et peut aider à la compréhension des blasonnements qui ne font pas encore l'objet d'une illustration.

Identification

Après chaque patronyme figure l'indication de la première commune d'origine suisse de la famille. Le patronyme et l'indication communale forment un tout. L'utilisation de chiffres romains sert à séparer des familles différentes de même patronyme et de même origine. L'utilisation de chiffre arabes (pas encore généralisée dans l'ensemble du fichier) permet de dissocier les diverses variantes d'armoiries d'une même famille.

Si cette origine n'est indiquée que par l'abréviation d'un canton, cela signifie que la famille est très répandue dans le canton et y possède plus de trois brougeoisies, ou que la commune d'origine précise est inconnue de l'auteur.

Si des communes de différents cantons sont indiquées, la règle généralement utilisée est que la première indique l'origine suisse, la dernière indiquant la commune dont la famille était bourgeoise au moment de l'adoption des armoiries. Dans le doute, l'abréviation de la source figurant après les blasonnements du premier volume d'Heraldica Helvetica indique dans quel document les armes ont été trouvées, ce qui précise généralement l'origine cantonale du blason.

Une famille peut en effet être bourgeoise de plusieurs communes de différents cantons et y posséder soit les mêmes armoiries, soit des armoiries différentes. L'abréviation CH signifie que les documents utilisés n'ont pas fourni d'indication précise quant à l'origine cantonale ou communale du blason.

Le sigle + placé après un nom de famille signifie que cette dernière est éteinte, au moins dans la commune indiquée. Par suite de l'ancienneté de certains

documents utilisés, cette indication peut faire défaut, et l'auteur remercie par avance les lecteurs qui pourront lui apporter des précisions à ce sujet.

Illustrations

Pour des raisons financières évidentes, ce colossal ouvrage n'a pu être envisagé et réalisé qu'avec de moyens informatiques.

L'important étant de pouvoir identifier avec certitude les éléments d'un blason, l'utilisation d'un style intemporel et dépouillé de tous détails superflus a été adopté par l'auteur. A cet effet, plusieurs milliers de dessins de base ont été réalisés par lui, directement sur ordinateur, et mis en mémoire. Ces éléments ont été ensuite utilisés pour composer, un par un, tous les blasons. Pour obtenir un style constant aucun scanner n'a été utilisé, ce qui peut expliquer des différences avec certains documents antérieurs. Le résultat est un ensemble de dessins originaux, héraldiquement exacts, exécutés par l'auteur qui a souhaité ne pas être un simple copiste.

Les quelques 10'000 illustrations du deuxième volume d'Heraldica Helvetica sont un reflet imagé d'environ 60% des blasonnements du fichier de l'Armorial Général Suisse dans son état au 31.12.1992.

Le 2ème volume d'illustrations contenant environ 10'000 nouveaux blasons tirés de l'Armorial Général Suisse paraîtra en principe en 1997. Tous renseignements chez l'auteur M. François J. Rappard, av. Calas 2, 1206 Genève (022 / 347.59.29).

Le choix des illustrations a été réalisé en privilégiant les familles ayant joué un rôle historique en Suisse et en portant l'accent sur la diversité des blasons de familles homonymes réparties dans l'ensemble de la Suisse. Cette limitation a permis de réaliser un ouvrage financièrement accessible dans un délai relativement court.

L'ambition de l'auteur est de pouvoir y apporter des compléments réguliers avec le concours des familles qui trouveront un intérêt à lui fournir tous les renseignements souhaitables pour y incorporer leurs armoiries, et leur apporter ainsi une certaine protection.

Un mercenaire fribourgeois en Franche-Comté au XVIIème siècle

Guy Sichler (Professeur d'histoire - 11, rue G. Klein, F - 67600 Sélestat)

Léonard Tirol demeurant aux Plains-Grands Essarts possède un remarquable manuscrit ayant appartenu à un de ces ancêtres, contemporain de Louis XIV.

Par ce document nous apprenons que Jean Huotter des Grisons, capitaine d'une Compagnie Franche de 200 hommes, accorde en octobre 1684, son

congé au soldat factionnaire Pierre Teraulla de La Roche, baillage de Bulle, canton de Fribourg, après 120 mois passés au service de Louis XIV.

Dans quelles circonstances ce mercenaire, et peut-être la Compagnie toute entière, entrèrent-ils au service du Roi en 1674, année de la conquête de la Franche-Comté par Louis XIV.

Dans son Histoire de la Franche-Comté, parue en 1975, Jean Vartier parle de l'isolement de la province convoitée par rapport à ses voisins Suisses:

« Au Nord-Ouest une partie de l'armée de Turenne qui veille en Haute-Alsace pour en interdire l'accès aux renforts Impériaux, est détachée et placée sous le commandement du marquis de Vaubrun. Elle verrouillera par précaution la frontière suisse. Précaution inutile: les cantons font le jeu de Louis XIV en interdisant chez eux les levées de mercenaires au profit des comtois. »

Pourtant, affirme l'Abbé Garneret, dans son livre «La ferme du Montagnon», le service étranger était pour la Suisse un remède plus efficace contre le chômage que la distribution d'aumônes et la chasse aux mendiants. Ce service devait absorber au XVII^{ème} siècle environ la 1/2 de l'excédent des naissances; dans le canton de Fribourg non industrialisé à l'époque, ce % était sans doute encore plus élevé».

Ne pouvant plus s'enrôler en Franche-Comté comme par le passé les mercenaires Suisse se tournent vers la France malgré le peu d'avantages qu'ils en tiraient.

« Les pertes humaines par le service mercenaire étaient très considérables, tant par les épidémies auxquelles ils succombaient, que par la mortalité au cours des campagnes. La solde était modeste pour les simples soldats, mais les capitaines, propriétaires des Compagnies, les Colonels et les Généraux retiraient de ces «entreprises» des subsides considérables.» (Abbé Garneret).

L'année 1674 durant laquelle Pierre Teraulla s'est enrôlé, est celle de l'offensive générale des troupes françaises en Franche-Comté. Après la prise de Marnay et de Gy, la ville de Gray est isolée et succombe à un siège de quelques jours en présence du Roi lui-même. Puis les trois armées convergent vers Besançon: celle de Gray, celle qui a pris les principales places fortes du baillage d'Amont au Nord et celle qui, au Sud, s'est emparée de Poligny. Il leur faut intervenir du 30 avril au 23 mai pour faire cesser toute résistance dans la ville, puis dans la citadelle. Ensuite ce sont les sièges, de Dole, de Salins, d'Arbois, du Fort de Joux au Sud... de Lure, de Luxeuil et de Faucogney au Nord.

Louis XIV a gagné; il lui faut à présent recruter massivement pour combler les vides formés dans ses Compagnies. C'est par le tirage au sort de près de 5000 Comtois d'une part, et le recours aux mercenaires suisses d'autre part qu'il y parvient. C'est à ce moment précis, en octobre 1674, que Pierre Teraulla s'engage.

Comme mercenaire il est de toutes les batailles et de tous les sièges; il participe vraisemblablement aux campagnes d'Alsace et des Flandres...Turkheim et

Salzbach en 1675, Cassel en 1677... sièges de Maestricht, de Valenciennes et de Cambrai en 1678... Strasbourg en 1681... Luxembourg en 1683... avant de terminer son service comme factionnaire sur les remparts de Dunkerque, le chef d'oeuvre de Vauban... «le plus beau, le plus grand dessin de fortification du monde» comme disaient les contemporains.

Le passeport qui lui fut délivré, à sa demande, par son capitaine, précise les modes de rémunération des mercenaires de l'époque. Gages, soldes et sauf-conduit permettant tout au long du voyage de retour vers le pays, de solliciter l'aide et l'assistance, en cas de besoin, des Gouverneurs des villes, des citadelles, des forts et des châteaux... et plus généralement de tous les Officiers du Roi...

Nous pouvons imaginer le trajet suivi par Pierre Teraulla depuis Dunkerque en passant par quelques unes des 300 places fortes que Vauban faisait établir, selon des normes toutes nouvelles pour l'époque, le long des nouvelles frontières du Royaume de France.

Mais pourquoi a-t'il fait un crochet par Courtefontaine dans le Clos du Doubs après avoir remonté la vallée du Rhin en Alsace au lieu de se diriger par Bâle vers sa Gruyère natale? Les registres de baptême de la paroisse, conservés aux archives départementales du Doubs à Besançon, apportent un début de réponse. Parmi les habitants de l'époque au moins deux immigrants Suisses de la région de Fribourg, Franciscus Glacon et sa femme Christiana Tirole semblent bien intégrés. En mai 1684, en octobre 1685, puis à nouveau en avril 1689 ils donnent le jour à des enfants prénommés Claudia Ursula, Franciscus et Joanna Maria. Le second a pour marraine une femme de Courtefontaine du nom de Anna Choulet. Or c'est précisément dans la famille Choulet que Pierre Teraulla choisit sa femme Jeanne Françoise. Elle lui donna au moins trois enfants dont le dernier né, Henry Tirole a laissé un testament prouvant qu'un immigré fribourgeois de la deuxième génération avait bien réussi son intégration.

G. Sichler
professeur d'histoire
I.V.F.M. d'Alsace

(voir généalogie au verso)

Pierre GARINET
∞
Catherine LAVILLE

Anne Marie
GARINET

Laurent Pierre TERAULLA
vers 1655 - 1740
∞ Jeanne Françoise
CHOULET

Henry
TIROLE
1691 - 1758

Jacques Ignace ROMAIN
1703 - 1792
∞ Catherine LOICHOT

Pierre Humbert ROMAIN
1730 - 1815
∞ Marie Agnes
BERCEOT 1747 - 1778

∞ 1753

3 enfants dont:

Jean Jacques TIROLE
1758 - 1838
∞ 1784 < Jeanne Frang.
PAUMIER

Jean Baptiste ROMAIN
1773 - 1812
∞ 1807 < Marie Anne
PAUMIER 1777

Pierre Félix ROMAIN
1776
∞

4 enfants
dont:

François Xavier TIROLE
1796 - 1865
∞ 1827 < Marie Génèreuse
ROMAIN 1808 - 1894

2 enfants
dont:

Pierre Alexandre ROMAIN
∞

11 enfants
dont:

Marie Eugénie TIROLE
1830 - 1898
∞ 1856 < Franc. Clément
MAITRE 1818 - 1888

Just Romain TIROLE
1845 - 1888
∞ 1872 < Marie Zénoïde
CHOFFAT 1854

Joseph Honeste ROMAIN
1843 -
∞ 1878 < Marie Zéline Hon.
TIROLE 1842

12 enfants
dont:

4 enfants
dont:

4 enfants
dont:

Joseph Auguste MAITRE
1860 - 1895
∞ 1887 < Marie Laure
BUSSARD 1867

Lucien Albert
Victorin
TIROLE
1880 -

Marthe Marie
Philomène
ROMAIN
1880 -

3 enfants
dont:

Isabelle MAITRE
1888 - 1977
∞ 1906 < Albert FAIVRE
1882 - 1935

Léonard
TIROLE
1922

grands-parents de mon épouse

C.G.

Questions - réponses

Nos lecteurs voudront bien, si possible, répondre directement aux intéressés, mais, tout en nous adressant une copie pour publication dans le bulletin.

1. M. Robert Langlois, 28, rue de la Fauvette, B.P. 627, 97500 St-Pierre et Miquelon (Département français d'Amérique du Nord), souhaite connaître la famille Heningre, de Landau, notamment des renseignements sur François Heningre ★ vers 1700, époux de Marianne Esternin.
2. M. Jorge Jaccoud Rebello, Rua Raul Pompéia 66/1001, 22080-000 Copacabana Rio de Janerio, Brésil. Ce descendant de Fribourgeois de Nova Friburgo s'intéresse à ses ancêtres suisses, notamment Jacques Jaccoud, réfugié à Fribourg sous la Terreur et bourgeois de Fiaugères à la fin du XVIII^e s. époux de Nanette Esseiva, originaire de St-Martin. Quels furent leurs ancêtres? Leurs demeures?
3. M. Philippe Moratille, 20, Impasse d'Austerlitz, F - 16000 Angoulême, recherche tous les renseignements possibles sur la famille Bürgin (Bâle).
4. M. Jean Krempp, 285 ch. de l'Ouvaire, F - 06370 Mouans-Sartoux, recherche tous renseignements sur Candia de Perret, mère de Marie Philippe Antoine Krempp, né à Berne le 27.4.1836, dont le parrain était Philippe de Gottrau et la marraine Marie Ursule de Techtermann.
5. M. le Colonel Claude Machabey, 34, rue Anatole France, F - 33130 Begles, souhaite connaître les origines de sa famille, éventuellement fribourgeoise, ou toute publication la mentionnant.
6. M. Louis Bourdon, 40, ch. des Balmes, F - 69110 Ste-Foy les Lyon, précise qu'il a trouvé lors de ses recherches, la trace d'une Fribourgeoise: Marguerite Chapot, épouse d'Augustin Liénard, à Biziat (Ain), vers 1730.
7. Mme Jacqueline Louise Pillet, 5, rue Olivet, F - 75007 Paris, nous informe de l'existence d'une association de la famille Vesin en Haute-Savoie. (M. J.Y. Vesin, «Chez les Vesin» F - 74500 Thollon les Memises.)

8. M. Claude Bluntzer, 52, rue Durrenbach, F - 68830 Oderen, s'interroge au sujet d'un Hans Jacob Blumser, ★1649 + 1719 (ZH ou ZG), fils de Hans et d'Elisabeth Ramp, épousa en 1675 Barbe Schmitt, de Fellenring (Haut-Rhin, France).
9. Mlle Véronique Diemert, 19, rue du Gal Leclerc, F - 67610 La Wantzenau, désire savoir qui pourrait faire des recherches sur la famille Beresswill (Baeriswyl).
10. Le Conseil général du Jura et Mme Edith Marchal ont signalé à M. Cavin à Lausanne, l'existence d'actes notariés du XVII^e s. dans les Archives départementales du Jura, ainsi qu'à Lons-Le-Saunier. Adresse: Direction des Archives départementales, B.P. 14, F - 39570 Montmorot, tél. 84.47.41.28.
11. M. Patrick Olivier, Association de la Famille Seydoux, 2, Esplanade du Val d'Or, F - 49240 Avrille, signale un Jacques Marie Seydoux, fils de Jean et de Marie Françoise Barras, né à Paris le 18.5.1781, nommé chevalier de la Légion d'Honneur le 30.10.1827, trompette de cavalerie au régiment des cuirassiers de Berri.

Table des matières

Editorial	1
Assemblée générale du 23 février 1995	2
Programme 1995 (2ème semestre)	3
Bibliothèque	4
Athanas Thürler : Die Bürger von Jaun	5
François J. Rappart : Heraldica Helvetica	10
Guy Sichler : Un mercenaire fribourgeois en Franche-Comté au XVII ^e siècle	15
Questions - réponses	19